

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée polyvalent Jeanne d'Arc - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée polyvalent Jeanne d'Arc - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (19480)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée polyvalent Jeanne d'Arc - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (19480)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	145	4

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Qualité de l'expression orale et écrite	Résultats aux épreuves de français	Important
	Progression des moyennes	Résultats depuis la classe de Première et évolution	Important
	Résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie	Résultats indiqués dans les bulletins de la dernière année d'enseignement suivie	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité à l'oral	Entretien avec le candidat	Important
	Méthode de travail	Appréciations des professeurs sur les bulletins	Important
Savoir-être	Autonomie	Appréciations des professeurs sur les bulletins	Important
	Implication	Assiduité et ponctualité lues dans les bulletins	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Connaissance de la formation, de l'apprentissage, des missions à effectuer en entreprise, d'une démarche de recherche d'entreprise, tout ceci exprimé dans le projet de formation motivé	Essentiel
	Cohérence du projet	Adéquation du projet avec les débouchés de la formation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement de l'étudiant et curiosité	Échanges lors de l'entretien	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Mgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Mgn/ Mercatique (EDS)

- Mgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Mgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Dans un premier temps, nous avons examiné, sélectionné puis recontacté les candidats qui avaient suivi notre procédure (appel téléphonique).

Dans un second temps, nous avons examiné et classé l'ensemble des demandes pour enfin recontacter les candidats sélectionnés.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il faut impérativement suivre notre procédure et donc nous contacter le plus rapidement possible au 01 34 13 54 53 ou par mail :
binard.celine@jdar95.fr

Signature :

FRANCK JONOT,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
polyvalent Jeanne d'Arc